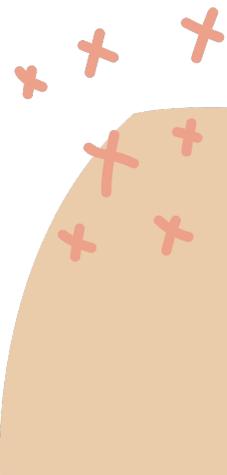


Le compostage partagé en pied d'immeuble à Fontainebleau : c'est simple, facile et naturel

Même en appartement, valoriser ses déchets de cuisine, c'est possible !

La Ville de Fontainebleau et le SMICTOM de la Région de Fontainebleau, en partenariat avec l'association Compost et Nous, accompagnent les bailleurs et les copropriétés bellifontaines dans cette démarche vertueuse.





Biodéchets : de quoi parlons-nous ?

Ce sont « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc » ainsi que « les déchets alimentaires ou de cuisine » soumis à l'obligation du tri à la source depuis le 31 décembre 2023.

Le mélange en quantité équivalente des déchets de cuisine avec les matières brunes du jardin permet de constituer un compost de qualité.

➔ POURQUOI SE LANCER ?

Le compostage de pied d'immeuble permet :

- 1. la réduction de 30% du volume de votre poubelle d'ordures ménagères**
- 2. la valorisation in situ la moins coûteuse et la plus vertueuse en évitant tout déplacement de camion**
- 3. la valorisation des déchets de cuisine en produisant un compost, utile pour vos plantes d'ornement, vos balconnières et aussi les espaces verts de votre résidence**
- 4. l'enrichissement du sol et le renforcement de la biodiversité de votre jardin grâce à un amendement naturel et gratuit**
- 5. de favoriser le lien social entre voisins**





⇒ COMMENT SE LANCER ?

Identifier les habitants volontaires, qui :

- constituent le collectif, proposent l'initiative et sollicitent l'autorisation du Conseil syndical, ou du bailleur
- désignent a minima un habitant relai
- sont sensibilisés par le SMICTOM aux bonnes pratiques du compostage

Initier le projet avec les copropriétaires et le syndic, ou le bailleur:

- Sollicitation du SMICTOM pour l'établissement d'un diagnostic et confirmer la faisabilité du projet
- Vote du démarrage du projet en l'Assemblée Générale et/ou l'autorisent en Conseil syndical
- Échanges avec le gestionnaire des espaces verts pour organiser le stockage des feuilles mortes et du broyat d'élagage sur site.



L'accompagnement du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Evaluation et validation de la faisabilité du projet

- Nombre de foyers participants
- Disponibilité de la matière sèche
- Utilisations possibles du compost

Evaluation et validation des modalités techniques

- Dimensionnement de l'équipement
- Lieu d'implantation
- Identification d'habitants relais dans la résidence
- Fourniture du matériel de compostage
- Sensibilisation des habitants relais et des foyers volontaires
- Suivi du site (en lien avec les habitants relais : contrôle de l'état général, des apports, accompagnement aux opérations de brassage, transfert et récolte du compost, ...)

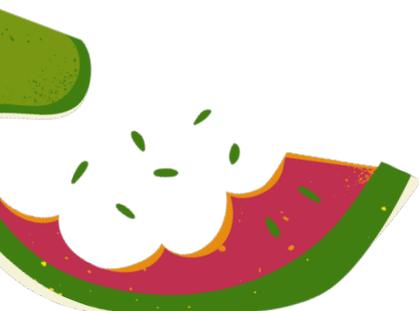
L'accompagnement proposé par le SMICTOM est gratuit.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le maître composteur du SMICTOM

01 84 74 81 62

compostage@smictom-fontainebleau.fr



L'accompagnement de l'association Compost et Nous

Propose un accompagnement renforcé pour le suivi et l'entretien du site

Suivi et entretien du site (2 fois / mois, à ajuster au besoin)

- Brassage du compost
- Transfert du bac d'apport vers le bac de maturation
- Mise à disposition du compost mûr
- Vérification du tri et correction des erreurs éventuelles
- Maintien de la propreté du site

Communication et sensibilisation

- Distribution des consignes de tri
- Animation sur le processus de compostage et l'utilisation du compost

Estimation du coût annuel de l'accompagnement lors de la première visite.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez Compost et Nous

06 59 31 56 42

compost.et.nous@gmail.com



⇒ COMMENT UTILISER LE COMPOST PRODUIT ?

La recette du terreau naturel et gratuit

Vous pouvez préparer du terreau à partir de compost en mélangeant du compost mûr et de la terre de jardin.

Vous avez trop de déchets de jardin ou à l'inverse, vous n'en avez pas assez ? Vous aimeriez mutualiser ?

Manifestez-vous auprès de la mairie de Fontainebleau en écrivant à transition.ecologique@fontainebleau.fr pour constituer un groupe de travail permettant la création d'une bourse d'échange



Retrouvez toutes les solutions pour participer à la valorisation écologique des biodéchets sur le site de la Ville de Fontainebleau : www.fontainebleau.fr

